

Catégorie :

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Division Projets sécurité publique et Espace pour la vie Direction de la gestion des projets immobiliers Service de la gestion et de la planification immobilière

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Travaux

Appel d'offres :	BI-00020-02
Descriptif:	Construction et réfection des rochers artificiels en béton au Biodôme de Montréal
Date d'ouverture :	2 avril 2019
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements:	Pour toute question s'adresser à : <u>immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca</u>
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 13 mars 2019.
Visite supervisée des	☐ N/A. ou ☐ Oui, obligatoire :
lieux :	Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendezvous est le 19 mars 2019 à 13h30, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
	Les visites auront lieu : du 20 au 22 mars 2019 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8h30, 9h30, 11h00 et 13h30.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca . Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.	
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.	
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.	
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.	
Fait à Montréal, le13 mars 20	019.
Le greffier de la Ville, Yves Saindon, avocat	
Journaux de publication :	Le Devoir_X_ Autre à préciser* :
Système à deux enveloppes : oui nonX Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ?Non	
*Toute publication additionnelle	oct aux frais du requérant 141 demande publication cimple creffe 20120020

^{*}Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.